Vol. 10, nº 42, 3 décembre 2010 Genève en bref

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial: Rien n'est encore décidé

La réunion informelle, impatiemment attendue, du Comité des négociations commerciales (CNC) n'a pas apporté davantage de clarté quant au moment exact auquel les membres projettent de tenir la prochaine conférence ministérielle pour arrêter les modalités du Cycle de Doha. La raison en est qu'en l'état actuel des choses, on pourrait interpréter de deux façons les directives données par les dirigeants du G-20 à Séoul en novembre dernier – « Nous sommes conscients que 2011 offre une possibilité d'action, si mince soit elle, et qu'il est nécessaire d'accroître et d'étendre les liens entre nos représentants » – le directeur général, M. Pascal Lamy, les entendant au sens qu'il faut conclure le Programme de Doha pour le développement (PDD) d'ici 2011, ce qui, par ailleurs, dicte que les modalités doivent être acceptées d'ici juin pour laisser de 6 à 7 mois pour terminer et vérifier les listes des membres. Entretemps, d'autres ne voient pas de délai dans cette déclaration qui peut, selon eux, également laisser entendre qu'il faut conclure les modalités avant la fin de 2011, ce qui laisserait aux négociateurs plus de temps pour déterminer comment réussir cet exploit avant de s'attaquer à l'achèvement et à la vérification des listes en 2012.

Réunion informelle du Comité des négociations commerciales

Le 30 novembre, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a convoqué une réunion informelle du CNC, au cours de laquelle il a déclaré aux membres qu'ils ont désormais reçu le feu vert et des signes politiques favorables pour faire progresser les négociations, et que l'année prochaine est la conjoncture favorable pour atteindre cet objectif. La stratégie pour les prochaines étapes demeure la même, c'est-à-dire poursuivre l'approche dite cocktail, qui consiste en réunions en petits groupes et bilatérales, auxquelles s'ajoutent les initiatives dirigées par M. Lamy avec les groupes de négociation, qui deviennent le creuset des négociations sous la direction de leur président respectif.

Les membres ont adopté un nouveau programme de travail pour les quatre prochains mois, par lequel ils cherchent à impliquer les ambassadeurs et les hauts fonctionnaires régulièrement, et qui est ventilé comme suit :

- 1. **Décembre :** les groupes de négociation poursuivront leurs activités, complétées par des consultations en petits groupes (essentiellement la Semaine de l'agriculture la semaine prochaine, la Facilitation des échanges et le Conseil général les 14 et 15 décembre).
- 2. **10 janvier :** réunions des groupes de négociation pour reprendre le travail en groupes sur les Règles, la Facilitation des échanges, le Commerce et l'Environnement, les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et le Développement.
- 3. **17 janvier :** Règlement des différends, Services, AMNA (accès aux marchés pour les produits non agricoles) et Agriculture.
- 4. Négociations intensives globales pour continuer aussi longtemps qu'il le faudra pour jeter les fondements des textes révisés.

S'ils souhaitent faire progresser les négociations, les membres doivent être clairement conscients de l'urgence dont ils doivent faire preuve pendant les négociations, a déclaré M. Lamy. Compte tenu que l'achèvement et la vérification des listes d'engagements des membres prendront probablement de 6 à 7 mois, M. Lamy a proposé que les membres travaillent en se fixant pour objectif de déposer les textes du projet révisé de modalités dans tous les secteurs du Programme de Doha pour le développement d'ici la fin du premier trimestre de 2011.

Comme il n'y a pas eu de consensus sur la façon dont il faut interpréter les déclarations des dirigeants, M. Lamy ne mentionne pas quand une conférence ministérielle sera convoquée pour arrêter les modalités. Il a annoncé que des négociations intensives globales se poursuivront aussi longtemps qu'il le faudra pour jeter les fondements des textes révisés.

Genève en bref

Les hauts fonctionnaires se réuniront probablement à Davos, en Suisse, pour préparer la mini-ministérielle qui s'y déroulera, a déclaré un fonctionnaire de l'UE. On croit que si d'ici là les négociations n'ont pas produit le genre de progrès que les membres recherchent, la ministérielle de Davos pourrait être transformée en conférence qui redéfinirait les objectifs pour l'avenir.

D'aucuns, notamment les États-Unis et la Bolivie, ont clairement fait entendre leurs préoccupations à l'égard de l'établissement de délais pour parvenir à des accords, ce qui pourrait expliquer pour quelle raison M. Lamy a décrit dans ses grandes lignes un programme de travail qui ne prend qu'approximativement en ligne de compte le premier trimestre de l'année prochaine. M. Lamy a également affirmé qu'au bon moment, nous devrons également développer un sens plus global de ce que l'ensemble final comportera.

Il a déclaré avoir le sentiment que les problèmes ne se limitent plus aux silos : comme il faut s'y attendre, et comme on peut en fait l'espérer, des interactions commencent à se faire jour, et il faudra les aborder et les négocier en bonne et due forme lorsque le moment sera venu, en renvoyant au processus horizontal, au cours duquel les pourparlers sur les compromis entre secteurs se dérouleront.

La façon, l'endroit et le moment pour le faire ne sont pas des choses dont nous devons décider à présent; il pense que cela deviendra plus clair à la lumière des progrès considérables accomplis par les groupes de négociation. En d'autres termes, les membres décideront collectivement quand le moment sera opportun pour entreprendre un processus horizontal (que ce soit au niveau des hauts fonctionnaires ou à celui des ministres).

Pour ce qui est du point de la Bolivie, les délais fixés antérieurement n'ont pas contribué à faire avancer les pourparlers, comme on l'a démontré en juillet 2008. Cependant, bien que chacun convienne que les pourparlers doivent continuer de porter sur le fond, un fonctionnaire qui a participé à la réunion a déclaré avec insistance que l'on peut parfois concourir à faire avancer les choses en exerçant une pression sur les délégués.

En termes simples : pour M. Lamy, si les membres souhaitent donner suite à ce que les dirigeants ont proposé à Séoul, il faut qu'il y ait un délai de quelque sorte, car il est convaincu qu'il faut exercer une certaine pression sur les délégués pour faire avancer les choses en 2011. Comme il l'a déclaré « il n'y a pas d'alternative si nous voulons vraiment conclure le Cycle. »

Prochains événements

- Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture, 29-30 novembre 2010, Paris
- Séance informelle du Comité des négociations commerciales, 30 novembre
- Consultations sur l'agriculture, semaine du 6 décembre 2010
- Conseil général, 14-15 déc. 2010
- Conférence ministérielle du G-5 (Bruxelles, date à confirmer)
- Groupe de négociation sur l'AMNA, 17 janvier 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 31 mars 2011; juin, septembre et novembre 2011
- Textes sur le projet révisé de modalités, avril 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 23-24 mai 2011, Paris
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, <a href="www.poulet.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254











